



## Procès – Verbal de l'Assemblée Générale du 17 avril 2013

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le mercredi 17 avril 2013 à 18h00 à l'Aéro-club de France, rue Galilée, Paris 16<sup>ème</sup>. Les membres du Bureau et du Comité de Direction étaient convoqués à 17h30.

La séance a été ouverte à 18 heures par Philippe DELEBECQUE, Président, en présence du Secrétaire Général, Fabrice PRADON, du Trésorier, Claude GUIBERT, et de 51 autres membres de l'association.

L'ordre du jour était : - Nouvelles candidatures / - Questions diverses / - Débat

-----

Avant d'entamer nos travaux, un *hommage* a été rendu à la mémoire de Henri Perrier, Christian Buffat et Olivier Metzner par Fernand GARNAULT.

-----

### *Nouvelles candidatures*

Le Président a présenté à l'Assemblée Générale, qui l'a approuvée, les candidatures suivantes :

**Mr. Thomas BOUGLIER DESFONTAINES**, responsable sinistre chez AIG France  
Parrainé par Luce NOIRAUT et Gilles HELIGON

**Mme. Nadine TAURAND**, Avocat à la Cour  
Parrainée par Rosine de Barbeyrac et Patrice REMBAUVILLE NICOLLE

**Mr. Jean FOURNIER**, Directeur Général chez Global Aerospace  
Parrainé par Laurence RAVILLON et Sophie MOYSAN

**Mr. Charles Henri TARDIVAT**, Avocat à la Cour  
Parrainé par Patrice REMBAUVILLE NICOLLE et Fabrice PRADON

**Mademoiselle Anaïs ESCUDIE**, Juriste  
Parrainé par Jean-Jacques LE PEN et Patrice REMBAUVILLE NICOLLE

### *Questions diverses*

**- Cotisation 2013** : Il a été proposé et accepté par les membres de l'association de maintenir les mêmes montants que les années précédentes, à savoir 30 euros pour une personne physique et 300 euros pour une personne morale.

Il a été indiqué que les appels à cotisation 2013 seront adressés avant la fin du mois d'avril 2013.

- **L'Aéro-club de France** : Le Président et le Trésorier ont expliqué les raisons ayant conduit l'association à transférer son siège social dans les locaux de l'Aéro-club de France, initiative approuvée par tous les membres présents.

- **Finances de l'Association** : le Trésorier a présenté le compte d'exploitation de notre société savante pour l'année 2012 et obtenu quitus pour les comptes de l'Association, étant précisé que :

pour l'année 2012, un excédent de 438,69 euros a été enregistré.

le compte bancaire SFDAS à HSBC est créditeur à hauteur de 6.463,19 euros au 31.12.2012 et, à cette même date, la valeur du portefeuille actions est valorisé à hauteur de 36.164,35 euros.

- **Transfert du compte bancaire de l'Association** : Après diverses explications, les membres de l'Association ont donné mandat

au Président, Philippe DELEBECQUE et/ou au Trésorier, Claude GUIBERT

pour accomplir toute diligence nécessaire à l'ouverture d'un compte bancaire auprès d'une agence parisienne du Crédit Lyonnais ou de BNP Paribas ;

pour utiliser le compte bancaire pour les besoins de l'association en tant que mandataire.

### ***Débat***

Messieurs Claude GUIBERT et Patrice REMBAUVILLE-NICOLLE sont intervenus sur le thème : « ***Les Règles de l'Art - Approche croisée Avocat/Expert*** ».

Cette intervention a été suivie d'un débat, et d'une collation.

La séance a été close à 20 heures 45.